



Le PONTIVYEN

N° 19
Juin
Juillet 1988

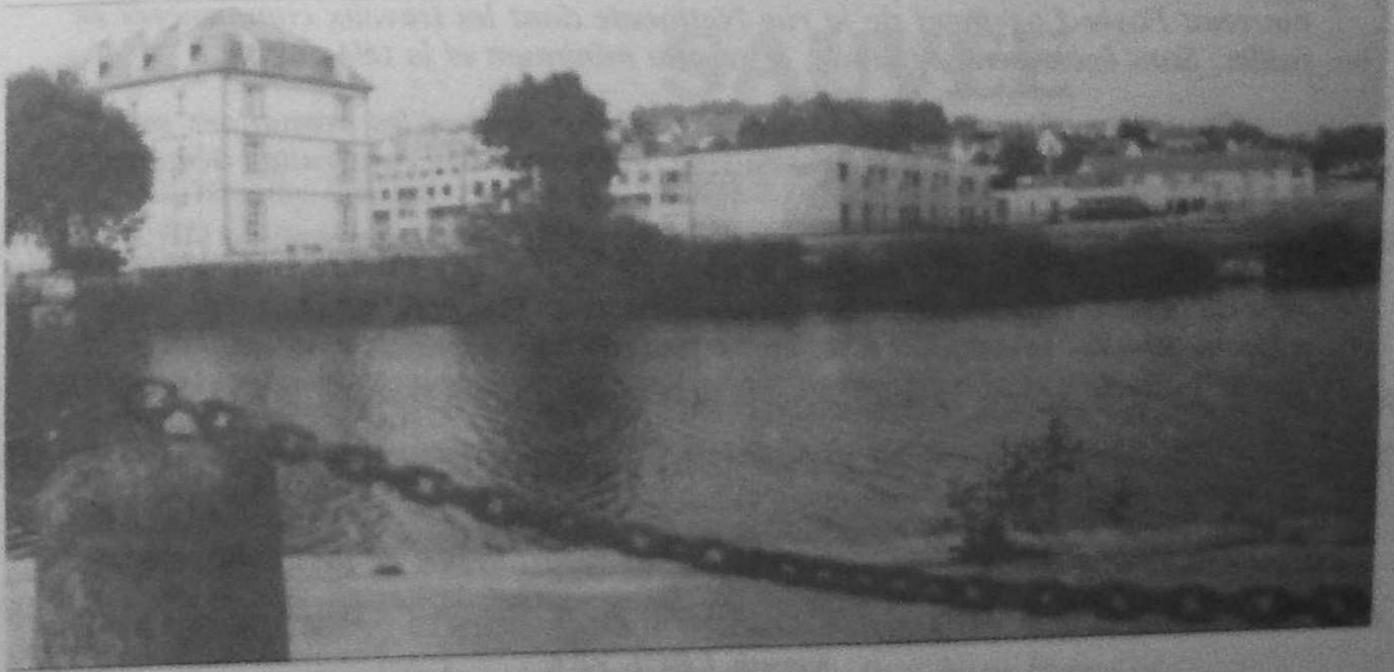
Informations locales

Edité par la ville de Pontivy

Deux chantiers achevés...



- L'élargissement du secteur piétonnier (Lire p. 8)
- Le Quartier Clisson (Lire p. 7)



Lété à Pontivy (pp. 9 à 12) et toute l'actualité municipale

LE TRAVAIL CONTINUE

Les périodes électorales constituent toujours un moment intéressant dans votre vie démocratique car, au-delà même de leurs résultats, elles permettent la naissance d'idées nouvelles. Elles donnent aussi souvent, cependant, lorsqu'elles se prolongent, l'impression que tout s'arrête alors qu'il n'en est rien.



C'est ainsi que j'ai continué, avec mon équipe municipale, à faire avancer les dossiers de la ville pour que Pontivy, plus que jamais, joue son rôle de leader en Bretagne Centrale et que ses habitants y trouvent une grande qualité de vie.

Au plan de l'activité économique, l'usine à dents a été sauvée grâce à la convergence des efforts de tous les partenaires. La zone de Signan est entièrement occupée ou tout-au-moins vendue ; une nouvelle zone va être aménagée route de Baud.

En matière de santé, les travaux de construction de la seconde tranche de l'ancien Grand-Parc ont commencé, et ceux du bâtiment qui abritera le scanner sont tout proches, pour permettre un fonctionnement de l'équipement en fin d'année. Enfin, nous continuons notre réflexion et nos démarches sur l'avenir du Centre Hospitalier.

Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur le tracé de la déviation dans sa séance du 29 juin. C'est une étape indispensable avant la déclaration d'utilité publique par le Préfet.

Pour les personnes âgées, nous avons obtenu la médicalisation de 20 lits au Foyer-Logement de la Plage. Ceci va permettre, par l'embauche de personnel soignant, un meilleur service aux résidents. Le permis de construire a été accordé au nouveau Foyer-Logement de la rue Nationale dont les travaux commencent en juillet. Sont également à l'étude, le revenu minimum et la télé-alarme.

Pour les enfants, dans le souci d'améliorer encore les prestations servies dans les restaurants scolaires, une cuisine centrale va être construite : démarrage des travaux en septembre 88.

Je viens de recevoir l'enquête auprès des jeunes que j'avais demandée. Elle sera diffusée ultérieurement. Sa lecture m'inspire déjà certaines orientations. Je proposerai ainsi la création d'un conseil municipal de jeunes, et un certain nombre de mesures qui se mettront progressivement en place dans les années à venir.

Avançant également les dossiers de l'auberge de jeunesse, du cablage, du cinéma et bien d'autres.

L'avenir d'une ville se joue quotidiennement ; même en période électorale, les élus travaillent.

Joseph LÉCUYER
Maire de PONTIVY

Les élections législatives du 5 juin dont nous donnons ci-contre les résultats pour Pontivy et pour l'ensemble de la circonscription ont vu la réélection de notre député sortant Jean-Charles CAVAILLÉ.



Nous lui présentons nos plus vives félicitations. Cette réélection va permettre à la municipalité de poursuivre avec lui une étroite collaboration.

	PONTIVY		CIRCONSCRIPTION	
	voix	%	voix	%
Inscrits	8 822		69 553	
Exprimés	6 366		50 403	
J.C. CAIVAILLÉ - U.R.C.	2 976	46,75	28 899	57,34
J.L. ROBERT - P.S.	2 594	40,75	16 123	31,99
J.P. JARNO - P.C.	576	9,05	3 300	6,55
A. GUYOMAR - F.N.	220	3,46	2 081	4,13

L'USINE A DENTS SAUVÉE

L'usine à dents a été reprise par la Société PRODONT-HOLLIGER. L'emploi des 13 salariés est préservé et l'usine restera à Pontivy.

Elle va se transférer dans les prochains mois sur la zone de Signan dans un bâtiment qui lui sera loué par le Syndicat d'Expansion Économique.

Cette heureuse conclusion a été obtenue grâce à la parfaite collaboration des industriels, du personnel et des élus locaux.

A Pontivy (aussi) ça déménage...

- C'est un des aspects de la politique municipale : utiliser au mieux les locaux existants (bien entendu, après qu'ils aient été réaménagés). Les syndicats ont ainsi été installés dans des locaux plus spacieux, rue Jouanno. La Police s'est transférée dans ce qui est désormais « son » Hôtel. Et d'autres « déménagements » sont proches.

D'abord le « Centre Communal d'Action Sociale », ou C.C.A.S., va s'installer dans les jours prochains dans les locaux libérés par la Police.

Le C.C.A.S. est en effet un service de plus en plus important. La ville l'a d'ailleurs doté d'un nouveau directeur : M. LE PETITJEAN (voir pp. 18-19). Ce service a beaucoup évolué : jadis il s'appelait « Bureau de Bienfaisance » ; naguère c'était le « Bureau d'Aide Sociale ». Ces changements de titres correspondent à des élargissements réels de vocation et d'activité.

Il était donc normal que des bureaux adaptés l'accueillent. Le transfert aura lieu avant l'été ; et le nouveau C.C.A.S. sera pleinement opérationnel à la rentrée.

Ensuite, l'immeuble de la PLACE BISSON (ci-contre) va devenir le siège des divers syndicats intercommunaux.

On sait le rôle de ces « syndicats » : Pontivy a choisi la coopération étroite avec les communes qui l'entourent ; et cette coopération est fructueuse.

C'est le « Syndicat pour l'Expansion Economique » qui a acheté et va aménager l'immeuble de la Place Bisson. Le rez-de-chaussée sera prévu pour l'accueil et des expositions. Le 1^{er} étage pour les locaux administratifs. Le 2^e étage pour d'autres bureaux, les archives et une salle de réunion.

Le Syndicat du « Pays d'Accueil », et les deux syndicats à vocation touristique viendront rejoindre le « Syndicat Economique ». Cela fera de cet immeuble le centre de la « force de frappe » pour la promotion du « Pays » pontivyen.



- A noter que le « Syndicat Intercommunal pour la gestion du Centre de secours de Pontivy » est désormais constitué (nous en avons dit les buts dans notre numéro 17, page 4).

... Et que la constitution du Syndicat pour l'usine d'incinération des ordures ménagères suit son cours. On sait qu'il couvre un grand secteur géographique (88 communes morbihannaises) et un accord avec Saint-Méen et Gaël en Ille-et-Vilaine.

A maintes reprises, il a été souligné au cours des réunions du Conseil municipal que l'île des Récollets représentait un véritable « centre d'animation à vocation régionale » que la Ville équipait peu à peu, en fonction des possibilités financières et des opportunités.

Il est bon de faire le point : l'ensemble, conçu dès l'origine, devient en effet une réalité visible que traduit bien le plan présenté ci-contre.

- L'Auberge de Jeunesse est le type même de l'équipement à vocation régionale. Elle va être, on le sait, réaménagée et agrandie. Et ceci se justifie d'autant mieux que d'ores et déjà, elle accueille des « Ajistés » (l'été surtout), mais aussi des groupes (scolaires ou autres) qui séjournent à Pontivy « hors saison », et de là rayonnent sur la région.

De plus le « gîte d'étape » pour les randonneurs (réalisé en liaison avec l'« ABRI ») est un autre aspect du rôle de « plaque tournante » que joue l'île pontivyenne.

- Il y a ensuite les locaux affectés à des clubs ou des associations dont la structure est locale mais le rayonnement régional. C'est le cas de :

- les « Tréteaux du Blavet » — l'altérophilie
- le Volo-club — le mur d'escalade.
- le karaté

- Les écoles de danse et la gymnastique d'entretien ont trouvé dans l'île les locaux qui leur étaient nécessaires et dont la Ville a achevé cet été l'aménagement.

- Trois opportunités se sont présentées qui apportent un incontestable « plus » à l'ensemble des Récollets :

- Ce fut d'abord l'offre de l'Association des Moulins qui va prendre en charge l'ancien moulin de l'île et en faire un témoin d'une activité qui fut essentielle en Bretagne.

- Ensuite le dynamisme des pêcheurs pontivyens a permis de répondre à leur désir : ils seront le créateur d'une « Maison de la Pêche ».

- Enfin les belles réalisations du C.H.A.M. (Chantiers d'Histoire et Architecture Médiévales) notamment pour les travaux au château justifiaient qu'avec cette association soit ouverte le « Centre du Patrimoine ».

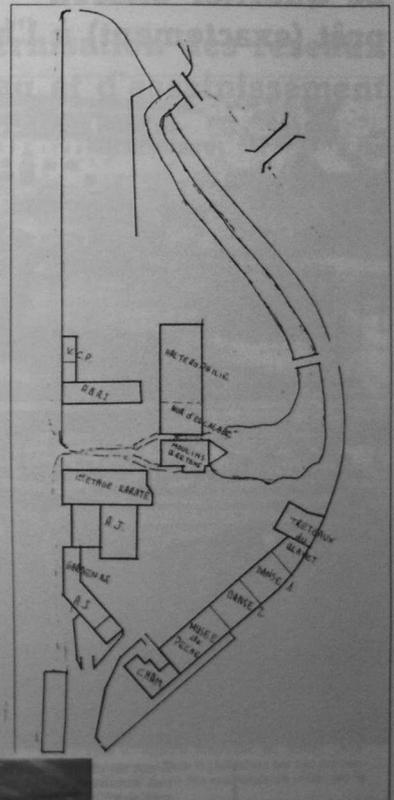
Cette Maison, à l'entrée des Récollets, sera un instrument pour la promotion de tout le patrimoine régional. Tant auprès des touristes estivaux que pour les « classes du patrimoine » qui, on le sait, vont se multiplier dans le même style que les « classes de mer » et les « classes de neige ».

On comprend que, pas à pas, le Conseil Municipal dégage les crédits utiles pour cet ensemble, cohérent dans sa diversité.



- Le plan ci-dessus présente les implantations des équipements de l'île dans leur état actuel.

Ci-contre : les travaux en cours dans les futures salles pour la danse : elles seront opérationnelles pour la rentrée.



Le Quartier Clisson prêt (exactement) à l'heure prévue

Les équipements...



- C'est un chantier qui relève du Ministère de la Défense : il n'est donc pas anormal qu'il s'achève dans les délais. Sans retard ! A l'heure... militaire ! Peu à peu les personnels vont donc s'installer dans le Quartier Clisson entièrement rénové. Pontivy comptera bientôt quelque 500 habitants supplémentaires. Une réalité non négligeable. Mais surtout le symbole d'une volonté de redonner à notre ville l'un des signes de son rôle au centre de la Bretagne intérieure.
- Nos photographies. — En page 1, nous avons présenté le nouveau quartier Clisson vu des quais du Blavat. En Haut, c'est une vue prise à l'ouest, de l'autre côté... Ci-dessus, le chantier d'aménagement de la rue Julien-Guidard (car, on le sait, tout le secteur de Tréleau va progressivement être modernisé...).

de la Cité...

La modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement



Un des bassins de l'ensemble dit du « déversoir ». Avec M. Jeannot BIHOUISE, le responsable de la station.

Le Conseil municipal a consacré sa séance du 15 juin à l'étude détaillée du plan de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Commençons par l'Eau.

Les travaux réalisés depuis 1984 — et que nous avons évoqués ici — avaient pour but d'améliorer la capacité de stockage du service : ce fut la construction de deux réservoirs semi-enterrés qui ont porté les réserves de 2800 m³ à 6900 m³ environ...

Il s'agit maintenant, comme prévu dès 1984, de moderniser les installations de production d'eau potable, c'est-à-dire l'usine dite du « déversoir », aménagée depuis 1964 en trois étapes qui ont porté ses possibilités de 100 m³/heure à 400 m³/heure.

Il faut revoir certains de ces équipements normalement « fatigués » après 25 ans, respecter les règles de sécurité, automatiser autant que possible le traitement de l'eau, enfin supprimer les rejets de boues qui nuisent à la qualité du Blavat.

Tout ceci sera réalisé en trois phases d'ici 1991 et suppose l'acquisition de 3000 m² appartenant au Centre Hospitalier et qui, joignant l'usine, en permettront l'extension.

Ce sont les décisions prises par nos élus le 15 juin ; avec un financement de quelque 16 millions de francs sur 4 ans.

Tout ceci n'est possible que grâce au Syndicat Départemental de l'Eau que préside J.C. CAVAILLE et auquel la ville adhère. Il permet en effet, par la péréquation des dépenses, de réaliser des investissements supérieurs aux seules possibilités de la ville.

Les réseaux d'ASSAINISSEMENT exigent des travaux et des crédits un peu plus importants (18 millions sur 5 ans, dont 3 pour la première tranche).

Les 4 phases du programme adopté sont :

- Raccordement au réseau des quartiers Nord-Ouest (hôpital et Récollets). Inspection des réseaux ;
- Doublement du collecteur qui amène les eaux d'origine de la zone industrielle jusqu'à la station d'épuration (c'est en effet de ce côté qu'il faut éviter toute pollution...);
- Amélioration de la chaîne de traitement à la station d'épuration ;
- Réhabilitation des réseaux anciens pour éviter que des eaux parasites et des eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées et « encombrant » inutilement la station d'épuration.

Ce plan fait l'objet d'un « contrat d'agglomération » avec « l'Agence financière du Bassin Loire-Bretagne » qui en aidera la réalisation par des subventions (de 20 à 30 %) et des avantages de crédit (40 % en moyenne).

Signalons enfin que le Conseil municipal a fixé à 3 500 F la participation aux frais de branchement des personnes qui se raccordent au réseau public d'assainissement.

L'extension du secteur piétonnier : c'est fait !

Avant même l'achèvement des travaux de la première tranche d'extension du secteur piétonnier, l'Union des Commerçants, des Industriels et des Artisans de Pontivy (UCIAP) en a pris en charge l'animation.

Rue du Fil, place du Martray et rue du Pont, ce fut la fête à partir du samedi 11 juin...

Ce « plateau piétonnier » sera poursuivi, on le sait, en 1989.

Certes, ces travaux provoquent de graves gênes. Mais, selon le plan mis au point entre les élus municipaux et les délégués du commerce local, cet ensemble traversera de part en part le quartier médiéval et constituera un élément d'attraction essentiel pour notre centre ville.



La « déviation » : la phase administrative s'achève

Dans les tout prochains jours (le 29 juin), le Conseil municipal va prendre officiellement connaissance des conclusions du commissaire-enquêteur à propos du projet de déviation du C.D. 768 (entre Pont-er-Morh et La Ville-Neuve) et la modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de Pontivy. C'est-à-dire ce qu'on appelle communément « la déviation ».

Cette « enquête publique » est une phase administrative indispensable. Une fois l'avis donné sur ses conclusions par le Conseil municipal (et c'est l'objet de la discussion du 29 juin), le dossier reprendra son cours...

Le commissaire-enquêteur (qui a tenu dans les mairies de Pontivy et de Noyal-Pontivy les permanences utiles, qui a reçu de nombreuses visites et qui a analysé les diverses pétitions signées) souligne dans son rapport l'importance du projet en cause. Il note par exemple que la circulation quai d'Arcole augmenterait d'ici deux ans (9060 véhicules dont 1500 poids lourds en 1990 contre 7300 actuellement). Grâce à la « déviation », elle sera ramenée à 6170, dont 650 poids lourds seulement.

Ce rapport est un document public. De plus le débat en séance de l'assemblée municipale permettra de faire le point définitif sur ce projet essentiel pour l'avenir de notre ville.

Vers le scanner

- On sait qu'à la demande des responsables pontivyens, l'Etat a prévu de doter notre ville d'un scanner. Un bâtiment spécial va être construit : les travaux sont proches puisque les adjudications ont été effectuées. Le scanner sera, bien entendu, utilisé par le centre hospitalier ; mais également par le secteur médical privé. Il complètera l'équipement technique qui permet à Pontivy d'être le pôle sanitaire du centre-Bretagne.
- Le 1^{er} juin, les parents d'élèves de l'ECOLE JULES-FERRY, la plus ancienne de Pontivy, ont pu découvrir les importants aménagements réalisés par la Ville : 6 salles entièrement restaurées (audio-visuel, informatique, travaux manuels, bibliothèque et centre documentaire, etc.).

L'Eté à Pontivy

D'année en année, Pontivy, l'été, offre de plus en plus de possibilités tant à la population locale qu'aux touristes de toute la Bretagne. Possibilités de natures très diverses, et pour tous les goûts :

- Grand spectacle scénique comme celui qu'ont préparé les Tréteaux du Blavet avec l'aide de nombreux bénévoles.

- Manifestations de haut niveau dans le domaine musical : les soirées de l'Eté musical sont d'un attrait grandissant pour les amateurs de la région.

- Les Folklories seront source d'une animation exceptionnelle dans la seconde moitié d'août.

- Un circuit-accueil pour les clubs du 3^e âge fait l'objet d'un effort spécial d'information dans toute la région.

Ce sont là quelques-uns des efforts que la Ville aide ou prend en charge.

Puissent tous les Pontivyens, à leur tour, concourir à la promotion de notre cité en faisant connaître ces festivités auprès de leur famille, et de leurs amis.

La notoriété de Pontivy est l'affaire de tous et de chacun.

J.-M. LE ROUX.

• J.-M. LE ROUX, adjoint au maire, chargé des affaires culturelles (en arrière), avec de gauche à droite : Nathalie STUTZMAN, F.-R. DUCHABLE et Françoise AUFFRET.



Du 29 juin au 3 juillet au Château :

« Des Rohan à Napoléonville »

L'Association Culturelle « Les Tréteaux du Blavet » présente en cinq soirées le spectacle « Des Rohan à Napoléonville » mis en scène par Roger GUILLLO à partir de documents historiques recueillis par Charles FLOQUET sur un scénario de Eugène ROYER.

Plus de 150 acteurs et figurants retracent l'Histoire de PONTIVY de 1727 à 1815 à travers la période trouble de la Révolution.

Scènes théâtrales, scènes de combats, danses, artifices... et un duplex avec Paris pendant la Révolution : un spectacle haut en couleur.

Il fait suite aux « Grandes Heures du Château des Rohan » qui retraçaient l'Histoire de Pontivy depuis la création de la ville par le moine IVY jusqu'à la fin des ROHAN.

Prix des places : 40 F adultes, 30 F jeunes, 20 F enfants.

Reservations :
Tél. 97 27 82 70 (l'après-midi).

L'ETE MUSICAL

Lundi 18 juillet
21 h. - N.-D.-de-Joie
Orchestre de chambre de Pologne
Alain Marion, flûte
Mozart :
Divertimento K 136, Concerto pour flûte K 313
Concerto pour flûte K 314, Symphonie K 201

Lundi 8 août
21 h. - N.-D.-de-Joie
Orchestre de chambre Stringendo
Gérard Caussé, alto - Augustin Dumay, violon
Mozart : Symphonie Concertante pour violon et alto
J. Schubert : Concerto pour alto
Mozart : Concerto pour violon K 216

Jeudi 11 août
21 h. - Salle des Fêtes
Ensemble vocal
« Pro Cancione Antiqua »
Chanson du Moyen-Age et de la Renaissance
et airs de Noël anglais

Mardi 16 août - 21 h. - Salle des Fêtes
Orchestre symphonique des jeunes de Bonn (R.F.A.)
Direction : Peter Henn
Soliste : Nathalie Stutzman, voix d'alto
Hasse : Cantate profane - Gluck : air d'orphée
Pergolèse : Salve Regina
Médhèr : extraits de la 2^e symphonie

Jeudi 25 août
21 h. - N.-D.-de-Joie
Nouvel ensemble vocal
Direction : Henri Farge
Stavinski : Messe - Gastoldi : Baletti
Gabrielli : Magnificat - Encina : Cancionero

Mercredi 31 août
21 h. au Château
Jean-François Heisser
Récital de piano
Oeuvres de Beethoven, Schumann, Albeniz et Falla

Brahms : Klavierstücke, op. 118
Beethoven : Sonate en la majeur, op. 101
Schumann : Sonate en fa dièse mineur, op. 11

Jeudi 8 septembre, 21 h. au Château
Cyprien Katsaris, piano - Thomas Zehetmair, violon
Bach : Partita pour violon BWV 1006 avec accompagnement de piano de Schumann
Bach : Sonate en la mineur n° 3 BWV 1003 pour violon seul
Schumann : Märchenbilder pour alto et piano
Schumann : Scènes d'enfants, 13 pièces pour piano seul op. 15
Schumann : 1^{re} Sonate en la mineur op. 15 pour violon et piano

Mercredi 14 septembre
21 h. - Eglise Stival
Quatuor Ysaye - Paul Meyer, clarinette
Mozart : Quatuor en ré mineur
Beethoven : Quatuor n° 8 op. 59 n° 2
Mozart : Quintette avec clarinette K 581.

Renseignements pratiques :

* Prix des places : La prix des places est identique pour chaque concert.
Prix normal : 45 F - Jeunes jusqu'à 18 ans : 35 F
(Carte sociale : 35 et 25 F).
Elèves de l'Ecole de Musique : 25 F

Location les jours précédant le concert
au château (tél. 97 25 12 93)
et à l'Office de Tourisme (tél. 97 25 04 10).
Vente de billets sur place le jour du concert.

Abonnement : Il donne droit à cinq concerts au choix. Prix de l'abonnement : Normal 180 F - Jeunes jusqu'à 18 ans, adultes titulaires de la carte sociale : 140 F - Jeunes jusqu'à 18 ans, titulaires de la carte sociale et élèves de l'école de musique : 100 F.
S'adresser à l'Office de Tourisme, tél. 97 25 04 10.

LES FOLKLORIES du 11 au 21 août

Les FOLKLORIES, création du Mouvement « A cœur joie », ont eu lieu l'an dernier à Pontivy et y reviennent cette année du 11 au 21 août.
C'est une manifestation réunissant autour d'instructeurs de langue française de nombreuses personnes de différents pays, pour faire connaître et apprendre à connaître les chants et danses surtout de nos provinces de France.

Elles proposent de plus un éventail de représentations et concerts variés — groupes de danses, orchestre, chants de la Renaissance, chants et danses de diverses provinces de France — ainsi qu'un aperçu de certains folklores étrangers : Amérique latine avec les Calchakis par exemple, ou en atelier, avec des danses polonaises ou des danses « Autour de l'Europe ».

LES SPECTACLES CHAQUE JOUR

11 août :
— Ensemble vocal « Pro Cancione Antiqua » de Londres (chants du Moyen Age et de la Renaissance).
12 août :
— Le groupe LO JAI. Quatre musiciens. Des musiques de Limousin, Auvergne, Bourgogne, Pyrénées et Gascogne.
— Les Percussions et Claviers de Lyon.
13 août :
— Musique bretonne avec « Kerlenn Pondi » et Anne Auffret.
14 août :
— Les Calchakis et la chorale « La clef des champs » de Morlaix pour la Missa Criola.

16 août :
— Nathalie Stutzman, contralto avec l'orchestre symphonique des jeunes de Bonn.
17 août :
— Le groupe Métamorphose : les grands maîtres et l'art populaire.
— Duo Pascal Keller et François Verry, piano à 4 mains.
18 août :
— Le Berry Hayward Consort, un grand ensemble médiéval.
— L'Atelier de Jean-Pierre Guindou (Canada) : Cantate à la Claire Fontaine (Michel Perrault).

19 août :
— L'Atelier de René Falquet (Suisse) : Petite Suite Romande.
— L'Atelier de Jean-Claude Wilkens (Belgique) : Cantate de Serge Brotons.
20 août :
— Concert de clôture : chants et danses des provinces de France avec le groupe Marjolaine.
20 août l'après-midi :
— L'Atelier de chant et danses des enfants de Pontivy.

Tous renseignements à la mairie (M. AUFFRET)

Pour les enfants

Isabelle LALLEMENT animera un atelier « Chant et danse pour enfants » sur le thème « Notre bestiaire coquin-rigolo ». Cet atelier est ouvert à tous les enfants de Pontivy (prise en charge : 500 F pour la semaine ; 800 F pour 2 enfants)

Les ateliers

CHANT CHORAL

1. Chansons populaires de C. GEOFFRAY
2. Petite Suite Romande
3. Cantate « A la claire fontaine » (Michel Perrault)
4. Negro Spirituals
5. Jam rara micant sidera (S. Brotons)
6. Chants et danses des Provinces de France

DANSE

1. Danses du Centre, de Gascogne et du Pays Basque
2. Danses du Canada
3. Danses traditionnelles de Bretagne
4. Danses de la Cour et des Villages au temps de la Renaissance
6. Chants et Danses des Provinces de France
7. Autour de l'Europe (1 jour - 1 thème)



Pontivy invite les clubs de retraités...

• Pontivy, par une lettre adressée à tous les clubs de retraités des départements bretons (ils sont 1000), a invité leurs présidents à découvrir le 20 juin, le « circuit » que notre ville leur propose.

Ce « circuit » comporte, pour un prix forfaitaire, la visite guidée du Château, une projection de films ou l'entrée à une exposition, une visite d'usine (biscuiterie) et une balade en péniche sur le Blavet.

Une « journée à Pontivy » dont chaque Pontivyen est invité à parler aux amis qu'il rencontre. L'été, mais aussi aux autres saisons, notre ville est prête à accueillir les groupes d'anciens pour une « découverte de Pontivy ».

Bravo à l'Office de Tourisme pour cette initiative.

L'exposition d'été au Château « Le monde merveilleux des automates »



« Les Amis de Pontivy » et la Ville de Pontivy nous offrent, au château de Rohan, comme chaque année, une magnifique exposition qui est ouverte d'ores et déjà et durera jusqu'au 3 octobre.

Le thème en est : « Le monde merveilleux des automates », une réalisation de Tourangeaux, M. et Mme Robert BLUNT.

Pour la joie des grands et des petits !

... Les réalisations sociales

Chantier ouvert pour « Le Grand Parc » n° 2



Le maire l'avait annoncé. C'est fait : le chantier de la seconde tranche du « Grand Parc » est ouvert. La « résidence Jeanne de Kervenoël » comptera donc 100 lits de plus dans une aile qui s'ajoute aux bâtiments existants.

Autre chantier qui s'annonce : le foyer-logement de la rue Nationale. La démolition de la clinique Saint-Ivy, que ce « foyer » remplacera, doit commencer en cette fin de juin.

Pontivy pense à ses retraités...

• Le Foyer des Anciens a organisé sa fête annuelle en avril ; et particulièrement ses octogénaires (ils étaient 10).

UNE VILLE GENEREUSE

• La collecte de vêtements, organisée chaque année par l'Association des Paralysés de France (A.P.F.), représentait en 1988 quelque 80 tonnes et remplissait 7 wagons. Mme LE PIPEC, déléguée départementale, a félicité l'équipe pontivyenne.

• L'opération « Polio Plus », prise en charge par le Rotary-club, avec une exposition remarquable « Les peintres du Centre-Bretagne », a permis de trouver 34 000 F pour la lutte contre la poliomyélite dans le monde.

• 253 nouveaux donneurs d'organes se sont manifestés en mars-avril, dont 188 donneurs de moelle osseuse.

• Une « journée de solidarité » au Lycée Saint-Ivy a rapporté 12 500 F, remis aux associations caritatives de la région...

VERS L'A.T.E.S.

Le projet d'association intermédiaire « progresse. Une étude des classes de 1^{re} G du Lycée Saint-Ivy a démontré qu'il y avait un besoin pour des tâches de jardinage, bricolage (surtout en électricité), de ménage, de gardes d'enfants.

Le nom de cette « association », qui serait lancée sous l'égide du « Comité Local de l'Emploi » : A.T.E.S.

DES AIDES MUNICIPALES

— Le Conseil municipal a porté de 3,50 F à 12 F son concours par jour et par enfant pour les classes de neige, les centres aérés, les colonies de vacances...

— La carte sociale permet la gratuité pour les cours de natation à la piscine.

— Des livres pour mal-voyants ont été achetés à la Bibliothèque municipale.

— L'équipement en informatique de toutes les écoles publiques de Pontivy sera achevé d'ici mars 1989.

— Les membres de l'Harmonie municipale ont été dotés de blazers de couleur bleue.

Hier et demain des manifestations régionales



Pontivy accueille maintes manifestations régionales. Les deux images présentées ci-contre (dont l'une montre l'humour de ces amateurs) évoquent le défilé des « vieilles voitures » du 21 mai.

Nous aurions pu choisir le congrès départemental de l'U.N.C.A.F.N. qui, le 15 mai, nous valut un défilé militaire.

Où encore en avril, le 1^{er} Salon du Mariage au château, le défilé de mode enfantine à la salle des fêtes, les antiquaires au château, etc.

LE BI-CENTENAIRE DE LA REVOLUTION

Pontivy prépare 1989 ! Deux réunions ont eu lieu à ce sujet à la mairie. Il est question que :

— Les Tréteaux reprennent alors le spectacle historique qu'ils donnent cet été.

— Le 14 juillet 1989, le comité des fêtes prépare un (énorme) « banquet républicain ».

— La mairie fasse rééditer la thèse de M. Eugène CORGNE sur le « district de Pontivy pendant la Révolution ».

— d'éditer en volume les remarquables lettres que M. BOULE, maire de Pontivy et député à la Constituante, adressa pour relater les événements de Paris.

... Et le dossier n'est pas clos...

29 septembre - 5 octobre : La FOIRE-EXPOSITION

- Ce sera, comme chaque année, mais plus encore en 1988, l'un des temps forts de la vie locale.
- Le concours agricole aura un caractère national (pour les Pie-Rouge et les Charolais).
- Le Salon de Informatique et de la Robotique du monde agricole (SIRA) sera animé avec l'aide des élèves B.T.S. du Lycée Agricole. Il y aura des sections « Plats cuisinés et matières premières » - « Production et stockage » - « Productions nouvelles »...
- Les sections « B.T.S. - Tourisme » (Saint-Ivy) et « Action commerciale » (Joseph-Loth) sont associées à la foire.
- C'est l'Espagne qui sera la vedette en 1988.

Des relations internationales...

Entre jeunes...

Des jeunes de TAVISTOCK étaient accueillis, au début de ce mois, par leurs camarades de l'Ecole N.-D. de Joie : ils ont été reçus au château (notre photographie ci-contre).

• Ces échanges entre établissements scolaires sont multiples. Citons le Lycée Professionnel Agricole qui, en fin avril, a célébré le 10^e anniversaire de son jumelage avec le collège de CUNNINGTON.

AVEC OUELESSEBOUGOU

• Les projets de jumelage se précisent entre écoles. Dix écoles primaires de Pontivy envisagent un accord avec les 17 écoles de la cité malienne. Mais c'est le collège Romain-Rolland qui a ouvert les premiers contacts précis...



... et tous secteurs professionnels

— L'Harmonie municipale a rendu visite à nos amis anglais de TAVISTOCK (ci-dessous) pendant les fêtes de Pentecôte.

— Avec la ville jumelée de WESSELING des projets importants d'échanges élargis sont à l'étude. Au-delà des sportifs (les plus actifs jusqu'ici), il est question de réalisations entre écoles et surtout entre secteurs socio-professionnels, ceci dans l'optique de l'évolution européenne en 1992.

On parle de stages-échanges de jeunes en formation. Pour 6 mois ou un an.

Nous aurons sûrement à revenir sur ces orientations auxquelles les directions des établissements scolaires et la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers déclarés prêts à s'associer.

— La Kerlenn-Pondi a, pour 1988, un programme international important. L'Algérie du 28 juin au 10 juillet, puis



Turquie, Hollande, Israël, Dakar...

Un champion sponsorisé par la Ville



Ce champion, c'est Christian LE BADEZET. Il participe au championnat du Monde de moto ; et ce sport le conduit de Madrid en Hollande et Autriche en passant par l'Italie, l'Allemagne, la Belgique...

Aussi la ville de Pontivy a décidé de le sponsoriser. Sur sa moto, il porte désormais les auto-collants pontivyens et reçoit, à ce titre d'ambassadeur de la cité, une aide de 10 000 F.

• *Autres champions, et particulièrement méritants : ceux des « sports adaptés ».* Les

... SPORTS...

basketteuses de l'Association « An Erminig » de Pontivy se sont classées premières au « National » de la Fédération Française des Sports Adaptés.

• **Toujours des champions :** les cadets du Stade Pontivyen en foot départemental et Erwan GUILLAUME, champion de Bretagne de judo (ceintures de couleurs).

• 130 jeunes karatékas étaient le 15 mai à Pontivy pour le Critérium de Bretagne des 10-14 ans.

• Fanny MAUGRAIN, championne de Bretagne du saut en hauteur minime.

UNE ENQUETE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES MUNICIPAUX

La nouvelle organisation des restaurants scolaires n'est pas encore achevée, puisque la cuisine centrale reste à réaliser (chantier à partir d'octobre) mais le système mis en place donne satisfaction... Un sondage effectué en février près des parents dont les enfants déjeunent dans ces restaurants a touché 476 personnes.

Le tableau, dans la page suivante, présente les résultats relatifs à l'appréciation des repas : 82 % des interrogés (389) se déclarent satisfaits.

Des questions ont aussi été posées quant aux procédures de vente des tickets-repas dans les écoles. Les avis cette fois sont plus partagés : 42 % seulement sont satisfaits de la vente dans les écoles ; et 58 % ne sont pas satisfaits.

La dernière question portait sur la vente de ces tickets en mairie. Là encore, hésitation des familles : 51 % (242 personnes) la préfèrent ; 39 % (190) sont d'un avis contraire ; et 10 % (44) ont un avis... autre.

En fonction de ce sondage, la Ville a décidé de ramener toute la vente des tickets-repas à la mairie à partir de septembre.

et plein air

De Pontivy à Séoul



Cette Pontivyenne du kayak-club, Mlle LE ROUX, fera partie de l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Séoul. Bravo, et tous nos vœux de succès...

— Les grands prix cyclistes organisés à Pontivy ont obtenu en 1988 un très beau succès. En mars, c'était le prix des commerçants ; et, en avril, celui des boulangers.

— Le Stade Pontivyen a terminé en puissance sa saison de football et passe à l'échelon supérieur.

N° 1 aux Olympiades du Bâtiment

Le rapprochement avec Séoul justifiera une citation en cette page... Mais il s'agit, non de sports, mais de compétence professionnelle.

Le Lycée Professionnel du Bâtiment a en effet obtenu de brillants succès aux concours des meilleurs apprentis de l'Ouest dans les métiers de la terre cuite et aux « Olympiades » de la Maçonnerie.

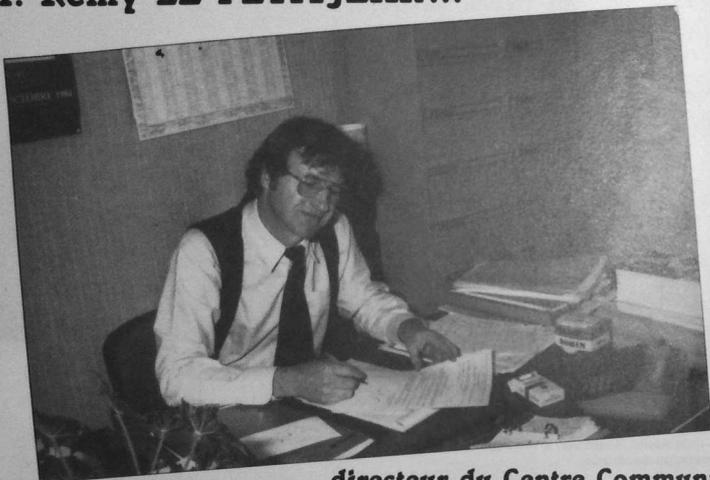
Ainsi, Pierre DURET a été premier apprenti couvreur et Pierre BILLY a enlevé une médaille d'argent. De même que Pascale TUROCHE, en installation thermique.

De plus un élève de ce lycée, Régis LE MENTEC, 19 ans, élève en électricité d'équipement, a reçu à Rennes le 2 juin le « Prix de l'Education », pour l'Académie de Rennes.

ECOLES	Total des réponses	Appréciation des repas		
		Satisfaits	Non satisf.	Sans opin.
Albert-Camus	42	31	9	2
Jules-Ferry	76	59	5	12
Le Four-à-Chaux	113	105	1	7
Paul-Langevin	117	91	14	12
Kéropert	45	39	5	1
Quinivet	26	15	3	8
Récollets	25	18	4	3
Stival	32	31		1
TOTAL	476	389	41	46
Pourcentages		82 %	8 %	10 %

Deux nouveaux
cadres responsables...

M. Rémy LE PETITJEAN...



... directeur du Centre Communal
d'Action Sociale (C.C.A.S.)

M. LE PETITJEAN est arrivé à Pontivy en avril ; et comme nous l'indiquons en page 4, les services, dont il a pris la direction, s'installent cet été dans des locaux spécialement réaménagés.

Car le Centre Communal d'Action Sociale grandit. Il continue à gérer la « carte sociale », le service d'aide-ménagère à domicile, les restaurants sociaux, le foyer-logement, la crèche et la halte-garderie ; ainsi que l'attribution des aides sociales diverses. Quelque 80 à 100 personnes à diriger ; et un budget de 10 millions de francs.

Mais il aura bientôt à superviser un second foyer-logement, un service de télé-alarme pour les plus anciens.

Surtout, l'étude d'un système de revenu social minimum, annoncée par M. LECUYER, en début d'année comme une réalisation municipale prochaine sera une affaire délicate. Entre le souci d'insertion professionnelle qui ne saurait être oublié, et la création d'une allocation supplémentaire qui est, à juste titre, critiquée par beaucoup, il s'agit de mettre au point une

procédure efficace et adaptée aux besoins sociaux d'une ville de l'importance de Pontivy. Il y faudra de l'expérience et du doigté.

M. Rémy LE PETITJEAN a ces qualités. Il nous vient de la région parisienne, et, à 38 ans, a déjà assumé une responsabilité identique.

« Nous avons besoin, a dit le Maire de Pontivy, de mettre à la tête du C.C.A.S., en fonction du développement de ce service, quelqu'un qui assume les tâches au jour le jour, mais nous aide aussi à suivre l'évolution des besoins sociaux et à apporter les réponses utiles... »

Bon succès donc à M. LE PETITJEAN dans la prise en charge de ces perspectives. Il sera aidé notamment dans sa tâche, par Mme Anne-Marie LE STRAT, qui a assuré avec bonheur l'intérim depuis le décès de Mme NOVELLO ; c'est Mme QUENEAU, adjoint au maire qui est vice-présidente du C.C.A.S.

... dans les services municipaux

M. Marcel AUFFRET attaché au secrétariat général

Ce nouveau fonctionnaire municipal vient renforcer la direction des services qu'assument M. Le Bouille, secrétaire général de la Mairie, et M. Le Berre, son adjoint.

M. AUFFRET, arrivé au début mai, a pris en charge tous les aspects de la communication et des affaires culturelles. Il est donc désormais l'interlocuteur de l'Administration pour les associations qui s'occupent d'animation, de jumelages, d'activités socio-culturelles, de fêtes, etc.

Et il aura des rapports étroits avec les responsables de l'école de musique, de la bibliothèque, de la salle des fêtes, du château.

Il assumera aussi, au titre de l'Administration générale, les comptes rendus des réunions municipales : commissions et conseil.

Le nouvel attaché assurera enfin la liaison avec tout ce qui est intercommunal et que nous avons évoqué page 4 à propos de l'immeuble de la place Bisson.

UN RETOUR AU PAYS

M. AUFFRET a 36 ans et vient de Plestin-les-Grèves dans les Côtes-du-Nord, où il était secrétaire général à la Mairie.

Mais, s'il n'y est pas né, il se considère cependant comme de Pontivy. Ses grands-parents et parents y résident en effet et il y a passé toutes ses vacances d'enfant ou de lycéen.

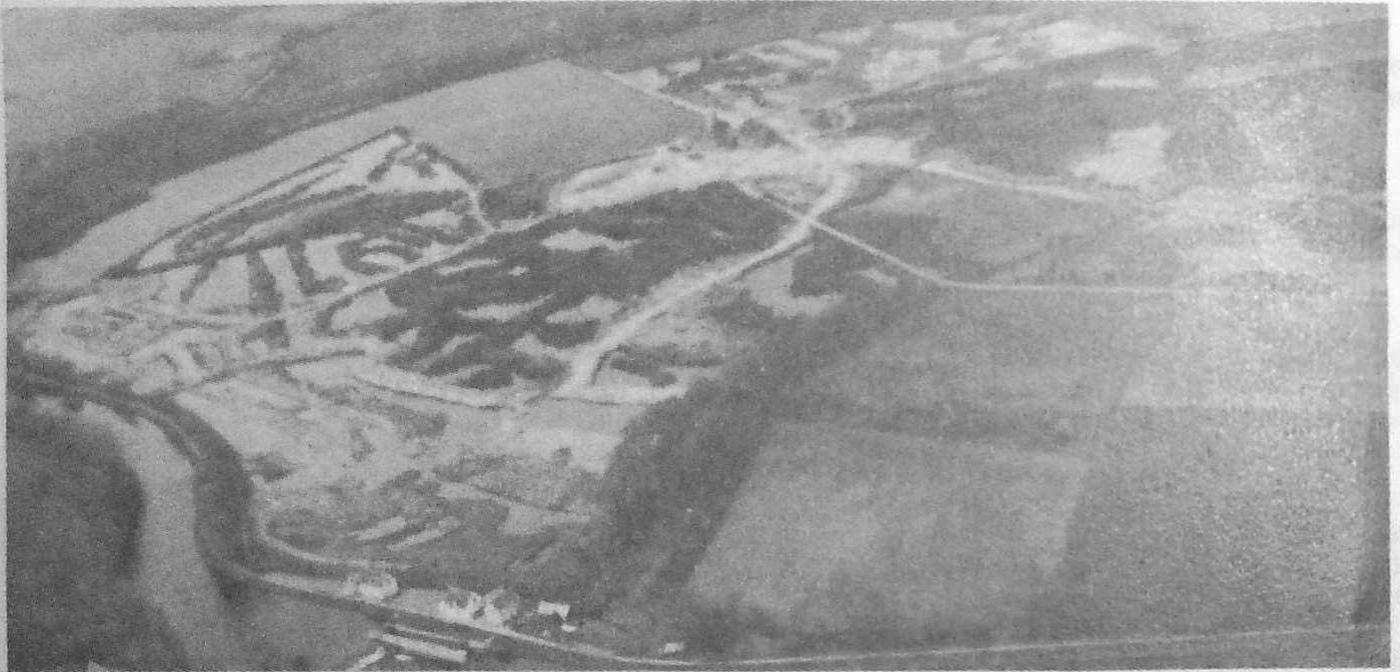
Ses études supérieures ont été menées à Brest où il a passé le diplôme l'orientant vers l'administration municipale.

« C'est dire avec quelle joie je reviens au pays, nous a dit M. AUFFRET. J'espère, par mes fonctions en un domaine très divers mais très ouvert sur des relations extérieures, contribuer au développement de l'animation et du rayonnement de Pontivy. »



« LE BLAVET VIVANT »

Grâce à l'écologie, une économie au service de la vie dans la vallée du Blavet.



LE BLAVET : UNE SOURCE DE VIE...

Selon la légende, le Blavet fut dans les temps anciens, un fleuve redouté dont les terribles colères effrayaient tant les riverains qu'ils lui sacrifiaient chaque année un nouveau-né pour tenter de l'apaiser. Aujourd'hui, à peu près domestiqué par le creusement d'un canal et grâce à la retenue de Guerlédan, il est devenu source de vie pour les habitants du Morbihan. En effet, près d'un tiers d'entre eux boivent désormais son eau, dont dépendent également de nombreuses industries agro-alimentaires.

Le Blavet est donc devenu un atout pour l'économie du département. Car à ce rôle de réservoir naturel d'eau potable, il faut ajouter une grande richesse piscicole, qui attire sur ses berges de nombreux touristes-pêcheurs. Il devient également un axe important pour le tourisme fluvial, et un lieu idéal pour la pratique des sports nautiques et des loisirs aquatiques. Sans oublier son chemin de halage très prisé des promeneurs.

... EN DANGER DE MORT

Malheureusement, depuis quelques années, des ombres sont apparues à ce tableau idyllique. En effet, comme beaucoup d'autres cours d'eau, le Blavet, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses affluents, est devenu le réceptacle de nombreuses pollutions d'origines très diverses, qui dégradent la qualité de

ses eaux et mettent en péril, non seulement les équilibres écologiques, mais aussi tout un pan de l'activité économique de notre région.

Conséquence d'un développement économique mal maîtrisé, dont nous sommes tous à la fois victimes et complices, ces pollutions nous menacent tous. Et c'est tous ensemble que nous devons réagir. Et c'est de cette évidence qu'est née l'idée de l'association « Blavet vivant » qui vient d'être créée par quelques habitants de la vallée du Blavet qui souhaitent pouvoir continuer à y vivre. Comment concilier le développement économique, mais aussi culturel, avec le respect des équilibres écologiques ? C'est le défi qui nous est lancé. Nous espérons que vous serez nombreux, au-delà des clivages corporatistes ou politiques, à venir le relever avec nous.

Dossier en cours d'étude :

— Egouts, ordures ménagères : usine d'incinération et dépôts d'ordures, qualité de l'eau, pollution diffuse d'origine agricole, etc.

Renseignements et adhésion :

- Jean-Pol GUIDEVAY, 10, rue Abbé-Martin, Pontivy.
- Marcel PERENNOU, Auquinian, Neulliac.
- Michel COSTE, 106, rue Nationale, Pontivy.
- Gilbert LE JELOUX, Le Grivel, Neulliac.